

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 26 JANVIER 2023**

DEL-2023-6

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, à 9 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 19/01/2023, s'est réuni 'Salle de réunion - Bât. Le Carat' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. GILLET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, PARIS.

MM. BOUVARD, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DIMITRIOU, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. GAL, GRANGE, HARROP, LACHAT, LOUVEAU, MALOSSE, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN :
du SYANE.

Membres en exercice : 25

Présents : 16

Représentés par mandat : 1

Objet : COMMUNE D'ANNECY - RUE DU MONT-BLANC - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 22107 AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES CHATEL/CECCON

Exposé du Président,

Par marché N° ME 22107 en date du 3 juin 2022, le SYANE a confié au groupement d'entreprises CHATEL/CECCON, la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications présents sur la rue du Mont-Blanc.

Il apparaît que dans le cadre du chantier, la commune souhaite libérer l'emprise des carrefours rue du Périmètre / rue Champ du Roy par prolongement de l'enfouissement de 2 portées supplémentaires.

Le montant initial du marché s'élève à 465.829,36 € HT.

Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 29.123,23 € HT, soit une incidence de 6,25 % sur le montant du marché initial.

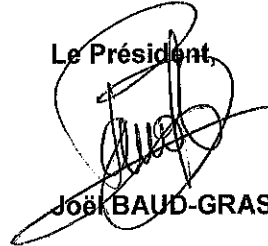
La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 26 janvier 2023.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE